

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-136-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

N° 136/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :

Versement d'avances sur subventions 2020 :

- **EMIPO**
- **CFCMA**
- **MUSICA'LOUE**
- **EPIC Destination Loue Lison**
- **CIAS**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	14
• Excusé(e)s :	4
• Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote	
- Pour :	74
- Contre :	1
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.

M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamila à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Excusé(e)s Mme Boucon-Galimard Sabine, Ms. Debray Michel, Nicolet Jean-Paul & Guinchard Jean-Pierre.

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillenot Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quété Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président rappelle à l'assemblée que chaque année, afin d'assurer la continuité du fonctionnement des structures ou associations partenaires de la CCLL, il est proposé de leur verser un acompte sur leurs subventions 2020, sans attendre le vote du budget 2020

Sont concernées :

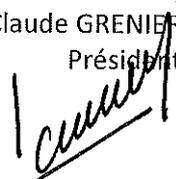
- L'Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Ornans (EMIPO),
- Le Centre Familial pour une Culture Musicale et Artistique (CFCMA),
- MUSICA'LOUE,
- L'Office de Tourisme Loue Lison (EPIC Destination Loue Lison),
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à la majorité, 1 voix contre M. Barbet Henri et M. Bouquet Philippe ayant quitté la séance et ne participant pas au vote :

- Valide ces avances sur subventions 2020,
- Autorise le Président à procéder aux versements depuis le compte 6574 de l'exercice 2020 selon les montants suivants avant le vote du BP 2020.

EMIPO	50 000 €
CFCMA	10 000 €
MUSICA'LOUE	10 000 €
EPIC Destination Loue Lison	90 000 €
CIAS	50 000 €

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président



Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Couard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-136-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019